

# EDITION SPECIALE N°1 - JANVIER 2025

## REGISTRE DES ANOMALIES CONGENITALES DE NOUVELLE-AQUITAINE "ATENA"

Cette édition spéciale fait un point réglementaire et d'informations aux différents centres.

### AUTORISATION OFFICIELLE DE LA CNIL : UNE AVANCÉE MAJEURE POUR LE REGISTRE ATENA !!

Le 31 décembre 2024, nous avons reçu l'accord de la CNIL.

Désormais, tous les cas de la région Nouvelle-Aquitaine peuvent être inclus dans le registre ATENA



### CE QUE CELA IMPLIQUE POUR VOUS

- Une **extension géographique** : Tous les cas d'anomalies congénitales et/ou anomalies chromosomiques de moins d'un an en Nouvelle-Aquitaine peuvent être inclus.
- Un **accompagnement** : Nous serons à vos côtés pour faciliter l'intégration des nouvelles procédures.
- Une **participation active** : Rejoignez-nous lors des réunions de lancement.

### CALENDRIER DES RÉUNIONS DE LANCEMENT

Deux sessions en visioconférence sont prévues pour présenter le registre et partager les documents nécessaires :

- **Jeudi 13 Février 2025 de 13h à 14h**
- **Jeudi 20 Février 2025 de 17h à 18h**

**Lien de connexion** : <https://chu-bordeaux.webex.com/chu-bordeaux/j.php?MTID=me0326e90f3ea58cb89b7999dc02c1a21>



**Code d'accès** : 2730 221 6399  
**Mot de passe** : EwmJmUKX653

### CONFIRMEZ VOTRE PARTICIPATION

Merci de confirmer votre présence via ce lien: <https://doodle.com/sign-up-sheet/participate/da615ed6-1530-45c8-860f-88576faf28c6/select>

Nous sommes impatients de travailler ensemble pour cette nouvelle étape du registre ATENA

